

L'édito

Double enjeu

À la veille de la journée de mobilisation historique du 5 décembre, le ministre Blanquer était de tous les plateaux et de toutes les antennes pour « rassurer », « expliquer », faire la « pédagogie » de la réforme des retraites à des personnels « qui ne comprennent pas tout » (RTL, 2/12/19)... Le 4 décembre, il se fendait encore d'un message promettant que « la mise en place du système universel s'accompagnerait d'une revalorisation salariale ».

Associer réforme des retraites et augmentation de salaire, c'est exactement ce que le Président de la République avait évoqué à Rodez le 3 octobre... mais en excluant justement de mettre 10 milliards dans la revalorisation de nos carrières (« vos impôts » a-t-il dit), la somme nécessaire pour permettre le maintien des pensions de retraites actuelles.

Nous savons ce que signifierait pour nous une prétendue revalorisation conditionnée à un allongement de la durée du travail : il s'agirait bien sûr de réduire la durée des congés, d'annualiser et d'augmenter le temps de travail hebdomadaire ; mais aussi de « transformer nos métiers », en établissant un système de contrôle et de mesures de « l'efficacité » de nos pratiques professionnelles. Un système dans lequel les chefs d'établissement récompenseraient les plus « méritants » et dociles par des primes (intégrées au calcul de la retraite par points bien sûr).

Ainsi la lutte engagée contre la réforme du système par annuités comporte un double enjeu : empêcher le désengagement de l'État en matière de protection sociale, mais également empêcher un désengagement en matière de service public, ce qui implique de refuser le renforcement du management local qui en est le corollaire. ■

Jean-François Carémel